

SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW
- Partie B**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW PARTIE B Durcisseur
Autres moyens d'identification	COAT-SAFETYYellow-B
Famille du produit	Durcisseur
Usage recommandé	Durcisseur pour Époxy d'injection.
Restrictions d'utilisation	Utiliser avec la partie A (Résine) de ce produit.
Identificateur du fabricant/fournisseur	BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249, www.lafarge.ca/en/bmq-solutions
Identificateur du fournisseur	BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249, www.lafarge.ca/en/bmq-solutions
Numéro de téléphone d'urgence	Marc Charlebois, 514-705-7198, 24 Heures / 7 Jours CANUTEC, 613-996-6666, 24HR/7Jours
Numéro de la FDS	00240015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 5; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 4; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 5;
Corrosion cutanée - catégorie 1C; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1B;
Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nocif par contact cutané.

Nocif par contact cutané.

Peut être nocif par inhalation.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Identificateur du produit : SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW PARTIE B Durcisseur

FDS No.: 00240015

Page 01 de 07

Date de préparation le 22 février, 2016

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques). Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clé.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Peut poser un danger pour la santé dans des espaces confinés.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Isophorone diamine	2855-13-2	40-60	
4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)	84852-15-3	33-45	
Benzyl alcohol	100-51-6	15-25	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Si la victime est consciente, faire boire de l'eau ou du lait.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : Peut causer des effets comme ceux qui sont décrits pour le contact cutané. La vapeur irrite ou brûle aussi la peau. Peut causer des cicatrices permanentes. En cas de contact avec la peau : une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. En cas d'inhalation : peut causer une irritation modérée à sévère.

Identificateur du produit : SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW PARTIE B Durcisseur

FDS No.: 00240015

Page 02 de 07

Date de préparation le 22 février, 2016

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles des yeux, troubles respiratoires, asthme. Peut causer de la sensibilisation de la peau.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'accumuler en quantités dangereuses au plafond et à la partie supérieure des espaces clos, ce qui crée un risque pour la santé. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; phénols corrosifs.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques. Les pompiers doivent entrer dans la zone en portant un équipement de protection spécialisé. (La tenue de feu n'offrira pas une protection suffisante.).

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Fuites ou déversements importants : recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Identificateur du produit : SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW PARTIE B Durcisseur

FDS No.: 00240015

Page 03 de 07

Date de préparation le 22 février, 2016

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Ne pas avaler. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Utiliser une ventilation adéquate et employé une protection respiratoire si il y a presence de poussière ou vapeurs.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Produit concentré : stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : ventilé, frais.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Benzyl alcohol	10 ppm					

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Produit concentré : la ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures. Éviter de respirer les vapeurs.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Produit concentré : porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Jaune claire.
Odeur	S'apparentant à de l'ammoniac
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 120 °C (248 °F)
Tension de vapeur	0.05 mm Hg (0.01 kPa)
Densité relative (eau = 1)	1.00 à 25 °C
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Controlled polymerizations when mixed with the part A of this material.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : chaleur. Voir « Produits de décomposition dangereux ».

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures.

Matériaux incompatibles

Identificateur du produit : SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW PARTIE B Durcisseur

FDS No.: 00240015

Page 04 de 07

Date de préparation le 22 février, 2016

Très réactif. Agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

When exposed to very high temperatures will release monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; phénols corrosifs.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosive liquid les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; inhalation; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Benzyl alcohol	> 1000 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1360 mg/kg (souris)	2000 mg/kg (lapin)
Isophorone diamine		1030 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	1840 mg/kg (lapin) (4 heures d'exposition)

Corrosion/Irritation cutanée

Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Peut être nocif can cause sensitization.

Ingestion

Peut être nocif Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

L'expérience sur les humains montre de graves symptômes d'asthme ou semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail. Sensibilisant cutané.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Danger par aspiration, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Sans danger pour l'environnement.

Écotoxicité

Aucune étude trouvée.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Benzyl alcohol	10 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)			

Persistance et dégradation

On considère qu'il ne se dégrade pas rapidement, parce qu'aucune donnée relative à sa dégradabilité n'est accessible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1760	Corrosive liquid N.O.S. ((Triethylenetetramine))	8	II

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 3 Inflammabilité - 0

FDS préparée par KRYTEX

Numéro de téléphone 450-651-8511

Date de préparation le 22 février, 2016

Date de la plus récente version révisée le 18 janvier, 2016

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

Identificateur du produit : SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW PARTIE B Durcisseur

FDS No.: 00240015

Page 06 de 07

Date de préparation le 22 février, 2016

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis

Nous croyons les renseignements ci haut exacts. Cependant, nous déclinons toute responsabilité quant a la fiabilité et l'utilisation de ces derniers

Identificateur du produit : SOLHYDCOAT SAFETY YELLOW PARTIE B Durcisseur

FDS No.: 00240015

Page 07 de 07

Date de préparation le 22 février, 2016